LES REPRÉSENTATIONS LITTÉRAIRES DE LA DÉPORTATION DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN

Robert Viau

Résumé

En littérature, la majorité des récits de la Déportation, à l'instar d'Evangeline de Longfellow, se déroule à Grand-Pré et dans la région du Bassin des Mines. Qu'en est-il des récits des déportations à Sainte-Anne et le long de la rivière Saint-Jean? Quelques auteurs ont rédigé une œuvre se déroulant en partie ou en totalité dans cette région. Ces œuvres de fiction, souvent peu connues, expriment une vision personnelle de l'auteur qui se sert de son imagination, de sa faculté d'invention et de sa capacité de style afin d'exprimer l'horreur d'événements qui ont forgé l'âme de l'Acadie. Ces œuvres de Léon Ville, Antoine-J. Léger, Antonine Maillet, Jules Boudreau et Georgette LeBlanc méritent d'être dépoussiérées et relues car elles apportent une vision inédite de la Déportation dans une région où l'on a tout fait pour en oblitérer le souvenir.

Abstract

In the manner of Longfellow's *Evangeline*, most of the narrative literature associated with the Deportation takes place in the Grand-Pré and Minas Basin regions. But what of the Deportation narratives of Sainte-Anne and the Saint-John River coast? Several authors have written works that take place in part or in whole in this area. These often little-known works of fiction express the authors' personal views stemming from imagination, inventiveness and writing styles that narrate the horrendous events that have shaped the soul of Acadie. These works by authors Léon Ville, Antoine-J. Léger, Antonine Maillet, Jules Boudreau and Georgette LeBlanc need to be dusted off and reread for their novel vision of the Deportation within a region where every effort has been made to obliterate its memory.

On vit on aime à Fredericton
Pendant que résonnent encore à côté
Les pénibles sinistres sanglots de l'exil [...]
Parce que le temps n'a rien englouti
Parce qu'il y avait aussi les cloches
Parce que le prêtre aussi bénissait ces lieux choisis
Parce que le fleuve coulait aussi [...]
Et que les prés étaient aussi verts et blonds
De l'effort des hommes premiers.
Mais aussi parce que sont venus
Les navires de l'Empire impur.

Très peu d'œuvres littéraires d'expression française portent sur les déportations au village Sainte-Anne ou dans la région de la rivière Saint-Jean. La plupart des auteurs racontent dans leurs œuvres de fiction divers aspects du guet-apens de Grand-Pré en 1755, en se basant sur des documents historiques et en s'inspirant du poème *Evangeline* de Longfellow. Pourtant, quelques œuvres se démarquent et présentent une vision dantesque des événements de 1758-1759 qui se déroulèrent sur les rives de la Saint-Jean, de même que ceux entourant la « deuxième déportation » à l'arrivée des loyalistes.

Certes, au dix-neuvième siècle, des œuvres littéraires portent sur la Déportation¹, dont le premier poème sur ce sujet, « Les mœurs acadiennes » (1830) de Michel Bibaud, et le roman le plus connu, Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé (1866) de Napoléon Bourassa, mais ces œuvres² ne traitent pas des déportations et des massacres qui se déroulèrent dans la région de Sainte-Anne. Le premier auteur à évoquer la destruction du village n'est ni canadien-français ni acadien, mais français. En 1927, les lecteurs français pouvaient découvrir un roman de Léon Ville portant sur les déportations de Sainte-Anne. Quelques décennies plus tard, d'autres auteurs présenteront une vision plus nuancée de la Déportation dans la région de la rivière Saint-Jean, dont Georgette LeBlanc qui décrit la révolte d'Acadiens déportés, Antonine Maillet qui évoque les effets néfastes de l'arrivée des loyalistes, Antoine-J. Léger qui présente la frêle tentative d'enracinement dans la région de Jemseg ou Jules Boudreau qui met en scène la deuxième déportation des Acadiens de la région. Toutefois, et il faut bien le souligner, les représentations littéraires des déportations le long de la rivière Saint-Jean sont limitées et la plupart des auteurs acadiens évoquent à peine ce qui s'est passé dans cette région, préférant reprendre le récit des événements de Grand-Pré ou de Beaubassin. Cet article se veut novateur, car rien n'a été publié sur ce sujet, tout en soulignant la paucité du matériel littéraire, reflet du peu d'études historiques sur la Déportation dans cette région que cherche à combler ce numéro spécial de la Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick.

La Déportation vue de France

À la suite de la traduction en français d'Evangeline. A Tale of Acadie (1847) d'Henry Wadsworth Longfellow³ et de la publication de La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours (1922) d'Émile Lauvrière, des auteurs de l'Hexagone se sont penchés sur le sort de leurs compatriotes acadiens. Dans son ouvrage qui remporta le Grand Prix Gobert de l'Académie française en 1924, Lauvrière ne ménage ni les épithètes injurieuses ni les propos peu flatteurs à l'endroit des envahisseurs britanniques. Ainsi, il considère la Déportation comme un « monstrueux parti-pris, très lucide, très méthodique, aussi minutieux qu'acharné, aussi brutal qu'hypocrite d'exterminer matériellement et moralement tout un peuple martyr et innocent⁴ ». En publiant son ouvrage d'histoire, Lauvrière cherche, d'une part, à rappeler aux Acadiens leur passé et à les rendre fiers de leurs origines afin d'accroître leur sentiment national, d'autre part, à attirer l'attention des Français sur le peuple acadien afin qu'ils renouent avec leurs « frères retrouvés » et leur apportent une aide morale et matérielle. Il s'agit, d'après cet auteur,

[...] d'un devoir à remplir, d'une dette de reconnaissance patriotique qu'il faut payer. La France a trop longtemps méconnu un peuple qui a tant souffert pour elle. Si nous pouvons par ces pages attirer sur lui l'attention qu'il mérite, obtenir une aide morale et matérielle dont il a besoin et à laquelle il a droit, nous ne regretterons rien de tout ce que nous lui avons donné de nous-même⁵.

Léon Ville sera un des premiers romanciers à répondre à l'appel de Lauvrière et un des premiers à transformer l'image de l'Acadien à genoux en Acadien en colère, ce qui en soi est une thématique révolutionnaire.

Effectivement, l'image des Acadiens qui se dégage des écrits antérieurs, et en particulier du poème *Evangeline* de Henry Wadsworth Longfellow, archétype du récit de la Déportation, est celle de paysans paisibles et religieux qui vivent « en paix avec le ciel, en paix avec le monde⁶ ». À la suite de la lecture de l'ordre de déportation, les Acadiens reprennent les paroles du père Félix : « Mes enfants, disons donc, nous que la peine accable / Nous qui sommes l'objet d'une haine implacable : / — "Père, pardonnez-leur!" » (É, 36). Ces paroles du Christ (Lc 23 : 34) sont répétées à trois reprises en quelques vers, renforçant le message évangélique de l'innocent sacrifié et du nécessaire pardon. Les Acadiens lèvent sur le crucifix des regards d'espérance et prient « à genoux » (É, 36) avec ferveur. Ils forment un peuple martyr et leur plus grand mérite est d'avoir triomphé du malheur en gardant une âme pure.

Le poème *Evangeline*, « sans aucun doute », comme l'écrit Katherine Tynan, « a fait verser plus de larmes que tout autre poème de la langue anglaise ⁷ ». À la suite du succès phénoménal du poème de Longfellow ⁸, les Acadiens seront perçus pendant longtemps comme des victimes qui ont subi la Déportation sans se révolter. Léon Ville va vouloir rectifier l'histoire et empreindre les Acadiens d'un caractère qui les fasse respecter à l'avenir. Plutôt que de perpétuer l'image d'un peuple crédule et passif qui a suivi les instructions des soldats britanniques comme moutons de Panurge, il croit qu'il faut racheter de la défaite un peuple héroïque.

Léon Ville est l'auteur de près de cent romans historiques ou d'aventures. Si peu de lecteurs de nos jours connaissent son nom, il était au début du vingtième siècle un auteur populaire, ayant remporté deux prix de l'Académie française⁹. Le défenseur de la moralité et pourfendeur du vice dans la littérature, l'abbé Louis Bethléem le surnomme « le Cooper chrétien¹⁰ » et classe son œuvre sous l'étiquette « Romans d'adolescents ou Récits, Nouvelles, Romans divers qui peuvent être généralement laissés entre toutes les mains¹¹ ». Après avoir écrit des livres ayant des titres tels *Le chevalier Jean, ou Les soldats de la foi* (1895), *Au Klondyke* (1899), *Peaux-Rouges et Visages Pâles* (1911), Léon Ville publie deux romans : *En Acadie. Le martyre d'un peuple* et *En Acadie. Par le feu et par le fer* ¹², la même année, en 1927.

Dans le premier volume, *Le martyre d'un peuple*, Ville cherche à montrer « l'extraordinaire et touchant héroïsme de nos frères de l'Acadie, de ces sublimes fils de France, qui, écrasés par la lourde botte de l'Angleterre, demeurèrent quand même fidèles à leur foi catholique et au culte de leur patrie d'origine » (*MP*, 6). En ces quelques lignes, l'auteur expose son programme, justifie sa position à titre d'écrivain catholique et nationaliste pour qui l'Acadie demeure une colonie rattachée à la France, et les Acadiens, des Français en Amérique.

Ne pouvant tout raconter de l'histoire de l'Acadie, Ville choisit de faire revivre deux figures intrépides : le marin Beaulieu et le colon Brassard. Le nationalisme militant du romancier le conduit à héroïser « ces deux hommes [qui] incarnent au plus haut point les colères, les haines et les révoltes d'un peuple exaspéré par les exactions et les crimes d'une race sans scrupules qui n'hésite jamais à mettre au service de son odieuse rapacité, la plus effroyable des cruautés » (MP, 6). Au fil des ans, les persécutions s'accentuent contre le malheureux peuple acadien « coupable seulement de vouloir rester fidèle à sa foi et à ses origines » (MP, 15), mais l'heure de la vengeance approche :

Ils [les Anglais] ne se doutaient guère que dans ce peuple martyrisé la révolte germait et qu'ils allaient, à leur tour, avoir à se défendre contre des hommes résolus à faire expier à leurs oppresseurs quarante années de crimes commis froidement, sans la moindre pitié, et

qui faisaient à l'Angleterre une pyramide d'infamie et de honte, montant jusqu'au ciel comme un défi à l'humanité, à la morale chrétienne, à Dieu même! (MP, 15)

Prisonnier sur un navire anglais, Beaulieu, ancien capitaine de marine et porte-parole des Acadiens, demande sur un ton tranchant au « commodore Smith » où celui-ci a l'intention de les débarquer. Celui-ci a à peine donné sa réponse : « Dans la première île déserte que je rencontrerai. C'est tout ce que méritent des papistes français comme vous autres » (MP, 39), que Beaulieu l'assomme, s'empare de son épée et donne le signal de la révolte¹³. Les Acadiens attaquent à l'improviste et s'emparent du navire. Beaulieu remplace le « torchon » (MP, 44) anglais par le fleurdelisé et décide d'organiser une chasse « impitoyable, farouche, sans merci » (MP, 45) aux navires anglais. Comme l'explique Beaulieu : « Il faut absolument que les Anglais cessent d'avoir affaire à des victimes résignées, à des moutons tendant stupidement le cou à leurs couteaux d'égorgeurs! » (MP, 47).

À la ville de Saint-Jean, qui compte mille trois cents habitants français (d'après l'auteur), le navire est approvisionné tandis que des Acadiens viennent de partout pour s'enrôler sous les ordres de Beaulieu, faire la course et rendre aux Anglais une partie du mal qu'ils en ont reçu. Au bout de deux ans, une véritable petite flottille de corsaires sème la terreur dans la baie Française. Mais ceux-ci ne sont pas de taille à combattre la flotte de navires de guerre sous le commandement de l'amiral Boscawen. Pourchassé par l'escadre anglaise, se voyant coincé dans la baie Française, Beaulieu fonce sur l'ennemi et fait sauter son navire, entraînant dans la mort deux mille marins et soldats anglais et quatre de leurs vaisseaux.

De son côté, pourchassé par les patrouilles anglaises, Brassard¹⁴ remonte jusqu'à la baie des Chaleurs et participe à la bataille de la Restigouche. Il se porte volontaire à titre d'artilleur et, pendant des heures, charge, pointe et met le feu à la mèche des canons tandis que la batterie où il se trouve s'effrite peu à peu et que les cadavres s'accumulent autour de lui. Il meurt en combattant jusqu'à la fin.

Brassard a disparu; un boulet l'a coupé en deux et a projeté au loin les débris de ce pauvre corps, dont le noble et loyal cœur, après avoir connu les plus pures félicités familiales, avait, en un jour de malheur, sombré dans la douleur, la haine et la désespérance! (MP, 148)

Il ne reste en souvenir de Brassard que son fusil où, sur la crosse, se trouvent vingt-huit entailles, une pour chaque Anglais abattu.

Dans ces fantaisies revanchardes, l'ingéniosité supplée à la force. Manquant d'hommes et d'armes, les Acadiens parviennent malgré tout à berner l'Anglais, ce qui n'est pas sans rappeler l'image du « renard face au loup 15 » si chère à Antonine Maillet, de sorte que les Acadiens « avec un brin de jarnigoine ou une petite affaire de génie 16 » pourront échapper, du moins momentanément, aux rets des militaires anglais. Au niveau collectif, les héros sont représentatifs d'un peuple défendant sa liberté et son indépendance contre un agresseur illégitime et cruel. Il en résulte une tonalité épique qui élève le héros inconnu au rang de porte-étendard des siens et le présente comme une victime sacrificielle et un martyr. En effet, dans *Le martyre d'un peuple*, les personnages meurent l'arme au poing et deviennent des figures symboliques du sacrifice national, semblables aux héros de l'Antiquité, tels Léonidas (à la bataille des Thermopyles) et Publius Decius Mus (à celle de Veseris), ou plus près de nous à Dollard des Ormeaux (au Long-Sault) et à Davy Crockett (à l'Alamo) qui donnent leur vie pour leur pays.

Mutinerie à bord du navire

Dans *Le martyre d'un peuple*, Ville fait référence à la mutinerie des déportés du senau *Pembroke*. Ce navire partit d'Annapolis Royal le 8 décembre 1755 à destination de la Caroline du Nord, mais les prisonniers acadiens s'emparèrent du navire et le menèrent à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Puisque la région « ne pouvait suffire longtemps à la subsistance de la multitude que le désastre de l'Acadie avait jetée sur ses bords », les Acadiens, d'après l'abbé Henri-Raymond Casgrain, se divisèrent en trois groupes. Une partie remonta jusqu'au fleuve Saint-Laurent « à travers les lacs et les rivières »; une autre « arma un navire et vécut en corsaires des captures faites sur l'ennemi » (comme le raconte Ville en exagérant l'importance de cette flottille de corsaires) et la troisième, restée à la rivière Saint-Jean, fut surprise « dans la nuit du 27 au 28 janvier 1759, par un détachement d'Anglo-Américains qui brûlèrent les maisons, tuèrent deux femmes et quatre enfants, dont ils enlevèrent les chevelures, et emmenèrent vingt-trois prisonniers 17 ».

La mutinerie sur le *Pembroke*, comme l'écrit John Mack Faragher, « a acquis l'étoffe de la légende¹⁸ ». Des écrivains, tels Emery LeBlanc dans *Entretiens du village* (1957), Claude Le Bouthillier dans *Le feu du mauvais temps* (1989) et Jacques Gauthier dans *Oscar, Chroniques d'Acadie* (1993)¹⁹, ont puisé dans les documents historiques et les traditions populaires, et entrelacé dans leurs œuvres les études sérieuses et les emportements de l'imagination, les systèmes et les chimères, afin de présenter une image positive de l'Acadien debout face à l'adversité.

Plus récemment, Georgette LeBlanc a publié *Prudent* (2013)²⁰, un recueil de poésie narrative qui reprend le thème de la mutinerie des déportés. Certes, le récit historique dans ses grandes lignes reste le même, mais dans son récit novateur, Georgette LeBlanc apporte des changements majeurs dans l'expression et dans la forme du récit. Ainsi, le héros ne se nomme ni Beaulieu ni Brassard. Il n'est pas un gaillard énergique et viril, mais un vieillard inquiet et velléitaire. LeBlanc met en scène un de ses ancêtres, déporté sur le *Pembroke*. Prudent Robichaud, un notable de Port-Royal, avait rendu de nombreux services aux Anglais. Il fut néanmoins déporté, malgré ses antécédents et son âge avancé : 86 ans. Il serait décédé sur la rivière Saint-Jean (à Sainte-Anne?) pendant l'exténuante marche vers Québec, comme plusieurs autres Acadiens.

Les interventions de Prudent sont en italiques et se présentent sous une forme de vieux parler acadien, avec sa conjugaison particulière de verbes (« ils aviont regardé », « ils seriont trafiqués », etc.) et son lexique (« braquit », « bote », « rinque », « halés », etc.), qui s'inspire de la langue parlée de la région de la Baie Sainte-Marie. L'oralité joue un rôle essentiel dans *Prudent* et permet, comme le souligne l'auteure, de « raconter et transformer [des] histoires simples en de véritables récits épiques²¹ ».

Prudent Robichaud, personnage historique secondaire, prend une importance insoupçonnée parce qu'il investit l'espace de la parole, envoûte les déportés entassés dans la cale, les inspire et les galvanise au point qu'ils trouvent le courage de se révolter malgré les obstacles. Tel un personnage d'une tragédie grecque, il occupe le devant de la scène alors qu'en arrière-plan le chœur uni des déportés l'écoute, l'encourage, puis agit à son tour pour renverser les arrêts du destin. En trois jours, Prudent passe de la résignation à la révolte, d'une tentative de réconciliation à un refus de tout compromis. À la fin des trois jours, les rôles et positions seront inversés et les Acadiens retrouvent leur liberté. La révolte elle-même est décrite en quelques courtes pages. La confession publique de Prudent qui marque l'évolution de la pensée des Acadiens et qui les pousse à la révolte est l'élément central du récit.

À la suite de la prise du *Pembroke*, les mutins ont cherché refuge dans la baie Sainte-Marie pendant un mois avant de traverser la baie Française et d'arriver le 8 janvier 1756 à la rivière Saint-Jean, en territoire français. Voyant qu'il était trop dangereux de rester à cet endroit, les Acadiens se rendirent au village Sainte-Anne où ils passèrent l'hiver. Le village était peuplé de quelque 600 réfugiés et les vivres manquaient de sorte que les rescapés remontèrent la rivière à l'été 1756 et se rendirent ensuite à Québec²². Mais qu'advint-il des réfugiés qui s'installèrent au village Sainte-Anne?

Destruction de Sainte-Anne

Au début du vingtième siècle, le seul roman qui décrit la destruction de Sainte-Anne est *Par le feu et par le fer* (1927) de Léon Ville. Ce deuxième volume sur l'Acadie a, comme le précédent, pour principal objectif d'inciter la jeunesse de France à aimer et à admirer « nos frères du Canada » (*FF*, 5), fidèles à leur foi religieuse et à leur pays d'origine : « Stoïques comme les sages du Portique²³, ils se laissèrent briser, mais ne plièrent jamais » (*FF*, 5). Le titre du roman s'inspire de toute évidence du roman historique polonais *Par le fer et par le feu* (1884) de Henryk Sienkiewicz qui exalte le patriotisme polonais et cherche à réveiller les consciences nationalistes alors que son pays (comme l'Acadie) a été morcelé et privé de son indépendance.

Au début de ce volume, Ville se défend d'écrire des romans sanglants. A-t-il été agacé par des critiques lui reprochant d'exagérer la vérité et de se complaire dans la violence? Il se défend de telles accusations en clamant qu'il n'a dépeint qu'une infime partie des souffrances des Acadiens :

[...] pour ménager leur sensibilité [celle des incrédules], je suis resté bien au-dessous de la vérité [...] Si j'avais voulu faire revivre seulement la vingtième partie des atrocités dont nos compatriotes eurent à souffrir, ce livre ne serait, de la première à la dernière page, qu'une large coulée de sang réverbérant les flammes d'innombrables incendies! (FF, 6)

Pourtant, dès les premières pages de ce que Ville qualifie de la « chasse aux Français » (FF, 22), une suite de meurtres et de vengeances est décrite avec complaisance et va en augmentant en nombre et en férocité. Pendant la Déportation, « on arrête et on égorge » (FF, 36) : un officier anglais fend le crâne d'un villageois d'un coup de sabre pour mieux le détrousser, les soldats n'hésitent pas à massacrer tout Acadien qui fait mine de résister ou qui est à la traîne. D'un coup de pied, un soldat jette à plat ventre un vieillard exténué en lui disant : « Avance donc, vieux papiste » (FF, 53), puis s'en débarrasse en le jetant dans un fossé. Cette frénésie de meurtres atteint son apogée lors de la destruction du village Sainte-Anne.

Vers la fin du roman, le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Charles Lawrence, ordonne au lieutenant-colonel Robert Monckton (qui donnera son nom à la ville de Moncton) de gagner la rivière Saint-Jean et de détruire tous les établissements acadiens par le feu et par le fer.

Il ne devait laisser debout aucune maison et vivant aucun habitant. Il avait, en même temps, rappelé aux soldats de l'expédition qu'une prime leur serait allouée pour chaque scalp qu'ils rapporteraient à Halifax. (FF, 141)

Les navires anglais remontent la rivière foudroyant tout ce qui se trouve sur les deux rives tandis que les soldats égorgent et scalpent les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe.

Des enfants étaient arrachés des bras de leurs mères, scalpés vivants, puis jetés dans les brasiers!... Et toujours, en avant, les canons hurlaient le massacre, la dévastation et la mort! Un feu incessant crevait l'épais nuage de fumée qui enveloppait les navires, car il n'y avait pas à viser. Les pièces étaient au point et tiraient à coup sûr, éventrant les pauvres habitations et hachant dans leur fuite précipitée les colons affolés, qui s'imaginaient évoluer dans un cauchemar, un de ces rêves épouvantables que Dante n'osa pas décrire dans son *Enfer*, et qu'il était donné aux Anglais de créer! (*FF*, 142)

Les principaux personnages, retranchés dans une maison, se défendent avec l'énergie du désespoir, mais succombent sous le nombre, entraînant dans la mort beaucoup de leurs ennemis. Seul Antoine Michard survit, assommé et laissé pour mort. Il reprend conscience au milieu des cadavres, retrouve les corps mutilés de ses enfants et, face à de telles horreurs, perd la raison.

Au printemps de 1759, des colons revenus sur les bords de la rivière Saint-Jean voient arriver un vieillard à longue barbe et aux cheveux blancs, « le dos voûté comme s'il avait dû porter le monde » (FF, 151). Ce « juif errant du désespoir » (FF, 151) se promène dans la région de Sainte-Anne, mendie de la nourriture et répète constamment la même question : « Avez-vous vu mes enfants? » (FF, 151). Le corsaire Morissac, qui reconnaît Antoine Michard, explique aux curieux qui s'enquièrent de l'identité de leur vieux fou que c'est « un martyr qui traîne après lui la honte de l'Angleterre! » (FF, 153).

Le vieil homme égaré devient le parangon de la souffrance de son peuple. L'errance et la folie sont les signes d'une faute, non pas celle du personnage, mais celle des Britanniques qui ont déporté et massacré les Acadiens. Sa présence obsédante à titre de témoin, survivant et martyr, renvoie à la culpabilité qui doit les hanter, en plus d'être un réquisitoire contre le fanatisme et l'intolérance, et un rappel de la quête nécessaire de la vérité. Inversement, puisque l'identité, c'est la terre, priver quelqu'un de terre, ce sera effacer son identité. Le personnage de l'Acadien qui erre à la recherche de sa descendance disparue n'est qu'un fantôme qui passe, qui n'existe plus, sauf au plan moral. Aucune perspective de rédemption du peuple acadien n'est présentée par l'auteur.

Le martyre d'un peuple et Par le feu et par le fer sont des romans violents et sanguinaires. Bien qu'ils aient été rédigés par un écrivain qui prône la religion catholique, nous ne retrouvons aucunement cet esprit d'apaisement et de pardon propre au poème de Longfellow. De même, malgré ce qu'écrit l'abbé Bethléem, ce ne sont pas des romans d'adolescents « qui peuvent être généralement laissés entre toutes les mains²⁴ ». Il faut dire que Léon Ville écrit pour une jeunesse française marquée par les horreurs de la Grande Guerre. D'ailleurs, Ville emploie rarement le terme « Acadien ». Ses paysans sont des Français qui ont conservé toutes les qualités guerrières de leurs ancêtres :

Les Anglais avaient semé le vent, ils commençaient à récolter la tempête! Les malheureux colons étaient bien résolus à montrer à leurs bourreaux que le tempérament français n'a rien de commun avec celui de l'agneau, et que si, pris à l'improviste, ils pouvaient être massacrés, il n'en allait pas de même lorsqu'ils avaient la possibilité de répondre les yeux dans les yeux, poitrine contre poitrine, fer contre fer! C'est que si, quand on gratte le gentleman anglais on retrouve facilement l'ivrogne et le fauve, en grattant le paysan français on retrouve bien vite le « Jacques » du moyen âge²⁵, dans la main duquel la faux, la fourche et le soc de charrue deviennent des armes redoutables et libératrices! (*FF*, 135)

Par le feu et par le fer semble être le seul roman jeunesse de l'époque qui traite de la destruction de Sainte-Anne. Ce roman est d'autant plus exceptionnel qu'aucun romancier acadien n'oserait décrire de cette façon la Déportation, du moins pas à cette époque. Léon Ville multiplie les aventures, les rebondissements, les coups de main imaginaires et les massacres sanglants, souvent de façon gratuite. On retrouve à profusion dans ses romans, qui pourtant se veulent « historiques », du faux et de l'invraisemblable. Ville est un écrivain français qui n'hésite pas à faire part de ses préjugés anglophobes et de ses haines tenaces, et qui tient fortement à ceux qu'il a. Fort heureusement, il présente un cas exceptionnel. Peu d'écrivains ressentent le besoin d'une telle vengeance sanglante d'autant plus que le simple exposé des événements suffit à faire comprendre au lecteur l'horreur de la Déportation.

Entre le renard et le loup

Dans *Pélagie-la-Charrette*²⁶ (1979), Antonine Maillet crée une nouvelle mythologie acadienne où la notion de perte et d'absence, si présente dans l'œuvre de Léon Ville, est remplacée par celle de régénération et d'espoir. Ce roman récrit l'histoire des Acadiens exilés qui ont remonté l'Amérique, du sud au nord, afin de revenir dans leur coin de pays. S'inspirant à la fois de la tradition orale et de l'histoire écrite, l'auteure reprend à son compte les hauts faits de cette odyssée acadienne, les colorant à sa manière, leur insufflant une vie nouvelle par son art de conter.

Après quinze ans d'exil, Pélagie Bourg dite LeBlanc, originaire de Grand-Pré, « grée » une charrette et, avec trois paires de bœufs de halage, quitte les champs de coton de la Géorgie pour retourner chez elle, en Acadie. En cours de route, d'autres exilés se joignent à cette première charrette de sorte que peu à peu ces retailles de familles deviennent un peuple en marche : « Pélagie s'aperçut que sa famille sortie de Géorgie dans une charrette, rendue en Acadie était devenue un peuple » (*PLC*, 312). Après dix ans de pérégrinations, Pélagie, épuisée, rendra l'âme après être revenue au pays. Ce résumé ne rend pas compte de la diversité des anecdotes, des contes et des légendes²⁷, ni de la complexité de l'intrigue ou de la richesse de la langue mailletienne, mais ce qui nous intéresse est un court passage qui décrit l'arrivée des déportés à la rivière Saint-Jean.

Pélagie-la-Charrette laisse entrevoir l'avenir des Acadiens au Nouveau-Brunswick et leurs rapports avec les loyalistes (il est à noter que Maillet écrit toujours ce nom propre avec un «1» minuscule), leurs futurs compatriotes. Ceux-ci haïssent les Acadiens, considérés comme papistes et ennemis, et cherchent à se venger de leurs malheurs en s'en prenant à plus faible qu'eux : « L'esclave battu bat son chien; et le loyaliste vaincu rosse le déporté. Dire que tous les deux allaient se retrouver bientôt face à face en terre d'ancienne Acadie, où la bastonnade allait se poursuivre tout le long du siècle suivant » (PLC, 243-244). Et la narratrice d'indiquer que cette lutte « entre le renard et le loup » (PLC, 244) ne se terminera jamais.

Dès leur arrivée, les nouveaux maîtres de la province vont prohiber le port d'armes chez les Acadiens (*PLC*, 295) et ce pour mieux les terroriser et les forcer à quitter la région de Sainte-Anne :

Et le vieux leur raconta des histoires plus sombres que celles des Bélonie. Des histoires vraies... Comment les soldats anglais, pour rire, ouvraient les caves des familles en fuite pour laisser geler ou pourrir leurs réserves de vivres; comment on leur avait confisqué leurs meubles, leurs outils, jusqu'à leurs livres de famille pour empêcher les descendants de se retrouver et se reconnaître; comment on les avait pris pour cible durant l'exercice militaire des nouveaux soldats recrutés chez les loyalistes américains. (*PLC*, 301)²⁸

Face à une telle situation, Pélagie suggère de « tourner la page » (PLC, 301) et de faire grimper l'Acadie un peu plus vers le nord.

Malgré cet épisode dramatique, le roman reste optimiste. *Pélagie-la-Charrette* raconte le réenracinement des Acadiens dans les provinces maritimes et l'espoir naissant. Les Acadiens s'arrachent à l'exil et rentrent « au pays par la porte arrière et sur la pointe des pieds » (*PLC*, 13), s'installant là où ils peuvent. Quasiment oubliés, ils se perpétuent « sans souffler mot », car il ne faut pas éveiller l'ours qui dort, « surtout pas l'ours qui dort sur le marchepied de ton logis » (*PLC*, 13). Et quand les nouveaux maîtres du pays s'apercevront de leur présence, il sera trop tard, cette race « avait déjà des ressorts aux jambes et le vent dans le nez » (*PLC*, 13). Après cent ans dans les bois, l'Acadie venait de nouveau prendre sa place au soleil : « Elle avait joué à colin-maillard avec le destin et avait fini par labourer tous ses champs et replanter ses racines partout » (*PLC*, 320). Tous ceux qui « avaient cru, un soir de septembre 1755, qu'avec la dernière flambe de l'église Saint-Charles de Grand-Pré s'était éteint le souffle d'un peuple » (*PLC*, 57) s'étaient bien trompés.

« L'Acadien n'a pas de rancune²⁹ »

Ce thème de la dépossession des Acadiens de la rivière Saint-Jean avait déjà été développé dans le premier roman historique sur la Déportation écrit par un Acadien : *Elle et Lui. Tragique idylle du peuple acadien* (1940) du sénateur Antoine-J. Léger. Jeanne (« Elle ») et Jean (« Lui ») reviennent d'exil avec les enfants qui ont survécu à la déportation. Leur fille Madeleine, dont le narrateur souligne « le courage, la décision et l'esprit d'entreprise » (*EL*, 169), veille sur la famille. Premier avatar de Pélagie-la-Charrette, elle encourage son père et sa mère, ses frères et ses sœurs, et tous se joignent à un groupe d'exilés et cheminent vers le nord. À l'automne de 1766, la famille s'installe enfin à Jemseg, sur les ruines des établissements français. Jean, un vieillard faible et dépourvu, regarde autour de lui, comme un homme égaré dans la forêt. C'est Madeleine qui donne le signal de la reconstruction. Elle saisit une hache et se met à abattre un arbre, car il faut, comme elle le dit si bien, « préparer notre lit » (*EL*, 169), construire des habitations et assurer la survie de la race.

Pendant la guerre de l'Indépendance américaine, les Acadiens ne se révoltent pas. Jean se rend même auprès des Micmacs pour rétablir l'ordre et la paix, et protéger les Anglais qui habitent les fermes volées aux Acadiens. Les Micmacs se laisseront convaincre par « leurs courageux, mais trop crédules frères blancs » (*EL*, 197). La Couronne britannique, fidèle à elle-même, sert ensuite à tous les Acadiens la même récompense : leurs établissements sont donnés aux loyalistes. Jean et ses compatriotes, qui cultivaient depuis dix-sept ans les terres neuves à Jemseg, sont chassés une deuxième fois de leur foyer. Écrasé par ces malheurs, mais croyant toujours en la miséricorde de Dieu, Jean meurt à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en se soumettant à la volonté du Créateur, tandis que Madeleine, son mari et leurs enfants s'installent à Memramcook.

Les Acadiens se sont montrés fidèles à la Couronne britannique. La spoliation de leurs terres est donc illégale. Bien que la justice soit du côté des Acadiens, Léger n'est pas dupe. Il sait que « la raison du plus fort est toujours la meilleure », comme le souligne La Fontaine dans *Le loup et l'agneau*. Les droits des Acadiens ont été bafoués par la mauvaise foi des autorités et la convoitise des loyalistes.

Pourtant, l'auteur ne cherche pas à fomenter la révolte ni à éveiller des haines séculaires. Son roman se veut plutôt un encouragement aux Acadiens à poursuivre le combat pour la survivance en suivant l'exemple des Anciens, car la fidélité aux origines catholique et française est garante de la survie

de l'Acadie : « Il leur dit que le devoir et la prière doivent s'enchaîner, se soutenir pour conduire le chrétien vers sa grande fin surnaturelle, et que, par l'accord et l'union, les Acadiens finiront peut-être par obtenir la jouissance de leurs libertés civiles et politiques » (EL, 60).

Je m'appelais Cochu

Une autre œuvre acadienne raconte la « deuxième déportation », celle des Acadiens de la rivière Saint-Jean à la suite de l'arrivée des loyalistes. Dans *Cochu et le soleil*³⁰ (1978) de Jules Boudreau, les Cochu ont été déportés au Massachusetts, mais ils n'ont jamais perdu l'espoir de revenir au pays natal. Comme l'explique Cochu, on a « gratté sus les petites gages que j'avais [...] Pis on s'a résoud de revenir en Acadie » (*CS*, 17)³¹. À l'automne de 1783, après des années d'efforts, les Cochu commencent à être à leur aise dans leur nouveau chez-soi sur les rives de la rivière Saint-Jean, « la maison est bonne, la terre donne ben » (*CS*, 12).

Mais une nouvelle menace se présente. Les loyalistes remontent la rivière et veulent s'emparer des biens des Cochu, d'autant plus que ceux-ci n'ont aucun « papier du gouvernement » pour attester de leurs droits de propriété. Cochu n'accepte pas qu'on vienne à nouveau lui voler sa terre et sa maison : « Ça yeu prend donc ben de la place, ceuses-là! Y vont-ti finir par s'éparer partout? » (CS, 19). En revanche, il comprend très bien pourquoi ces loyalistes qui ont perdu la guerre craignent les représailles des indépendantistes américains : « Un Anglais, ça doit saouère quelle sorte de coup de traître qu'un Anglais doit donner. C'est assez pour aouère peur, ma grand'foi! » (CS, 20).

À la suite de la nouvelle distribution des terres, Edward King et sa famille reçoivent la ferme des Cochu. L'Anglais, magnanime, accorde quelques jours de répit aux Cochu avant de les mettre à la porte. Pendant la nuit, Cochu, ulcéré, met le feu à sa maison, provoquant par la même occasion la mort des loyalistes. Cochu et sa famille doivent ensuite s'enfuir vers le nord afin d'éviter d'être pendus. Sa fille, après divers retournements d'intrigue, épousera le fils des Anglais.

Cochu est un homme persécuté, déporté des côtes de la baie Française, expulsé de sa maison sur les rives de la rivière Saint-Jean et qui aboutit dans l'Acadie nouvelle du nord du Nouveau-Brunswick. S'il perd sa terre, il en retrouvera une autre ailleurs, mais en aucun cas il ne reniera son identité acadienne :

Un homme gagne-ti queque chose à renier son nom pis sa race? Quand même que je serais sûr de pouvoir rester tranquille sus mon petit coin de terre, pis d'avoir la paix, quand un homme se laisse acheter, c'est-ti encore un homme? Tu crois-ti que je dors pas pus tranquille sus ma paillasse en aiguilles de sapin que je pourrais le faire sus un lit de plume que les Anglais m'ariont baillé pour que je consentis à frotter leu bottines de cuir? Non, non! Jamais! Y a Cochu, pis le soleil! Y me outeront toutes les terres qu'y voudront, mais y me outeront pas mon nom; pas plusse qu'y pourront outer le soleil de dedans le ciel, pas plusse qu'y pourront l'empêcher de me faire griller la face dans les chaleurs d'été, ni de faire pousser les deux, trois grains d'aouène que je pourrai toujours ragorner pis semer dans queque petit coin. Quand j'ai venu au monde, je m'appelais Cochu; pis quand je mourrai, je m'appellerai encore Cochu! (*CS*, 45-46)

Cochu et le soleil se veut un réquisitoire contre les déportations qui, sous une autre forme, se poursuivent. La pièce est dédicacée : « À Jackie Vautour et aux déportés de Kouchibougouac puissent-

ils être les derniers ». Jules Boudreau avait déjà écrit, en collaboration avec Calixte Duguay, *Louis Mailloux*³² (1975) qui raconte la révolte des habitants de Caraquet contre la loi King de 1871 qui rendait illégal l'enseignement de la religion dans les écoles. Le personnage principal Louis Mailloux symbolise la résistance des Acadiens à tous les aspects d'une exploitation-déportation. Afin de démontrer le besoin de politisation actuelle et la nécessité de continuer à lutter pour les droits des Acadiens, les acteurs rentrent en scène à la fin de la pièce en costume moderne. Il est intéressant de noter que le nom de l'Anglais brûlé vif dans *Cochu et le soleil* est King.

Frederick's Town

À la suite de la Déportation et de l'arrivée des loyalistes, les voix françaises à Sainte-Anne se sont éteintes. Parmi ces familles loyalistes qui transformèrent Sainte-Anne en Fredericton, on compte celle de John Winslow, le responsable de la déportation des Acadiens de Grand-Pré. Le major-général Winslow est décédé paisiblement en 1774 sur sa propriété à Hingham, au sud de Boston, mais ses enfants, sa sœur, Elizabeth, et son frère, Edward, trésorier de la colonie du Massachusetts, tous des loyalistes, s'enfuirent à Halifax à la suite de la guerre d'Indépendance américaine. Le fils de ce dernier, Edward, combattit sous le drapeau britannique, supervisa l'établissement des régiments loyalistes dans la vallée de la Saint-Jean après la guerre et devint juge de la cour suprême du Nouveau-Brunswick³³.

Quelque vingt ans après la Déportation, la famille de John Winslow avait dû, à son tour, prendre le chemin de l'exil. L'abbé Henri-Raymond Casgrain écrit à ce sujet : « Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici, en passant, qu'au nombre de ces fugitifs était la famille de Winslow, dont on sait le rôle à la Grand-Prée [sic]: il subissait, dans les siens, le châtiment de l'exil qu'il avait infligé aux innocents Acadiens³⁴ ». Catherine Read Williams dans le premier roman sur la Déportation, *The Neutral French; or, the Exiles of Nova Scotia* (1841), revient sur cet événement. Dans cette œuvre, des Acadiens déportés à Boston observent du haut de leur balcon les riches familles loyalistes, celles-là même qui avaient profité le plus de la déportation des Acadiens, évacuer la ville de Boston, abandonner leurs possessions et s'embarquer pour l'exil³⁵ :

Joséphine et Madame St-Pierre croyaient presque voir leur propre bannissement se reproduire. Comment pouvaient-elles ne pas être frappées par l'idée qu'il y aurait un juste retour des choses? Se pouvait-il que l'unique providence, par laquelle tant de ces familles qui avaient contribué à chasser les Acadiens, et qui étaient maintenant chassées à leur tour, ne les frappe pas comme une merveilleuse punition du ciel?³⁶

Après la destruction du village acadien de Sainte-Anne, les loyalistes ont rebaptisé l'endroit Ste. Anne's Point, puis Frederick's Town (Fredericton), en l'honneur du deuxième fils du roi George III, le prince Frederick, duc d'York. Fredericton a conservé pendant longtemps son caractère loyaliste, voire orangiste. Dans l'œuvre d'Antonine Maillet, la capitale du Nouveau-Brunswick n'est qu'un « gros bourg gonflé de son importance [...] farci de loyalistes qui chantaient le *God save the King*³⁷ », comme le décrit le personnage de mère Jeanne de Valois dans *Les confessions de Jeanne de Valois*. Fredericton est aussi le siège de ce gouvernement qui impose aux élèves acadiens, par décision d'un *Minister of Education* unilingue, le *Fraser & Squair*, manuel de grammaire française pour anglophones³⁸. Enfin, le monologue de la Sagouine le plus souvent cité, « Le recensement », porte sur ce gouvernement qui ne reconnaît pas les Acadiens parce que l'Acadie n'existe pas : « ils avont eu pour leu dire que l'Acadie,

c'est point un pays, ça, pis un Acadjen c'est point une natiounalité, par rapport que c'est point écrit dans les livres de Jos Graphie³⁹ ».

Dans un « clin d'œil au temps qui passe » (pour reprendre le dernier titre d'Antonine Maillet⁴⁰), Fredericton a beaucoup évolué au fil des ans avec l'arrivée de députés acadiens, l'école de formation de maîtres (*Normal School*), l'élection du gouvernement de Louis-J. Robichaud, la présence accrue de fonctionnaires francophones, la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick, l'instauration de classes françaises, le Centre communautaire Sainte-Anne... Au point de vue culturel, l'Association des professeurs des littératures acadienne et québécoise de l'Atlantique (APLAQA), la seule association de chercheurs universitaires dont l'objectif principal consiste à stimuler la réflexion sur la littérature acadienne, et l'Association de linguistique des provinces atlantiques (ALPA) sont basées au département d'Études françaises de l'Université du Nouveau-Brunswick.

De nombreux auteurs acadiens ont vécu à Fredericton et écrit une partie de leur œuvre littéraire dans la capitale, dont Sonia Alain, Sarah Marylou Brideau, Herménégilde Chiasson (lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick 2003-2009), Chantal Duguay Mallet, Arianne Gagnon-Roy, Léo-James Levesque, Laurier Melanson, Marguerite Michaud, Joëlle Morissette, Marie-Claire Pitre, Jean-Philippe Raîche, François-Xavier Lord, Émilie Turgeon et Cathy Verreault. Certes, Fredericton reste surtout une ville de passage pour les créateurs francophones, mais plusieurs d'entre eux se sont établis dans la capitale pour des raisons familiales ou d'emploi, et l'enrichissent par leur implication communautaire et leurs œuvres littéraires. Fredericton n'est plus un bastion orangiste et les Acadiens participent pleinement au dynamisme de la capitale du Nouveau-Brunswick.

To comment on this article, please write to editorjnbs@stu.ca. Veuillez transmettre vos commentaires sur cet article à editorjnbs@stu.ca.

Robert Viau est professeur titulaire à l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Fredericton. Il est l'auteur de quinze livres et de nombreux articles sur la littérature acadienne.

Notes

¹ Dans son acceptation générale, le mot « déportation » s'écrit avec un « d » minuscule. Toutefois, la « Déportation » ayant été l'événement déterminant dans l'histoire du peuple acadien, le mot s'écrit intentionnellement avec un « D » majuscule dans la majorité des ouvrages qui portent sur les événements de 1755-1763 en Acadie.

² Michel Bibaud, « Les mœurs acadiennes », Épîtres, satires, chansons, épigrammes et autres pièces de vers, Montréal, Imprimé par Ludger Duvernay à l'imprimerie de La Minerve, 1830, p. 102-108. C'est le premier recueil de poèmes publié par un Canadien français. Napoléon Bourassa, Jacques et Marie. Souvenirs d'un peuple dispersé, Revue canadienne, vol. 2, n° 7, juillet 1865 - vol. 3, n° 8, août 1866; Montréal, Eusèbe Senécal, 1866, 306 p.

- ³ Henry Wadsworth Longfellow, *Evangeline. A Tale of Acadie*, Boston, William D. Ticknor, 1847, 163 p. Une première traduction en français a été présentée par le chevalier de Châtelain, Londres, Rolandi, 1853, survie par celle de Charles Brunel, Paris, Librairie de Ch. Meyrueis, 1864. Rappelons que la première traduction en Amérique du Nord est celle de Pamphile Lemay, *Essais poétiques*, Québec, G.-E. Desbarats, 1865, 320 p.
- ⁴ Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, Paris, Bossard, 1922, t. 2, p. 294.
- ⁵ *Ibid.*, t. 1, p. XII.
- ⁶ Henry Wadsworth Longfellow, *Évangéline*, traduction de Pamphile LeMay [version de 1912], Moncton, Perce-Neige/Écrits des Forges, 1994, p. 11. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle \acute{E} , suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.
- ⁷ « [Evangeline], "doubtless", as Katherine Tynan says, "has had more tears wept upon it than any other poem in the English language" », cité par William King Baker, *Gabriel Lajeunesse*, London, George Routledge & Sons, 1923, p. 45. C'est moi qui traduis.
- ⁸ Voir Robert Viau, *Les visages d'Évangéline : du poème au mythe*, préface de Barbara LeBlanc, Beauport (Qc), Publications MNH, 1998, 190 p.
- ⁹ En 1929, Léon Ville a remporté le Prix d'Académie pour *Marie Rollet* et en 1936 le Prix Sobrier-Arnould pour *Un bolide affolant*. Voir *Académie française*, « Les prix et fondations », en ligne : http://www.academie-française.fr/leon-ville
- ¹⁰ Il s'agit évidemment d'une référence à James Fenimore Cooper, l'auteur du *Dernier des Mohicans*. Voir l'abbé Louis Bethléem, *Romans à lire & romans à proscrire*. Essai de classification au point de vue moral des principaux romans et romanciers de notre époque (1800-1920) avec notes et indications pratiques, Paris, Bureaux de la Revue des lectures, [s. d.], p. 330.
- ¹¹ *Ibid.*, p. 277.
- ¹² Léon Ville, *En Acadie. Le martyre d'un peuple*, Paris, Tolra, 1927, 157 p.; Léon Ville, *En Acadie. Par le feu et par le fer*, Paris, Tolra, 1927, 155 p. Désormais, les références à ces ouvrages seront indiquées par les sigles *MP* et *FF*, suivis du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.
- ¹³ Ville s'est inspiré d'Émile Lauvrière. Le « pilote acadien Beaulieu », à moins que ce ne soit le « charpentier de marine Charles Belliveau », écrit Lauvrière, aurait posé au capitaine du navire la question de leur destination : « Où donc nous emmenez-vous ainsi? ». « Dans la première île déserte que je rencontrerai, répondit la brute sans pitié; c'est tout ce que méritent des papistes français comme vous ». Lauvrière, *op. cit.*, t. 1, p. 505.
- ¹⁴ Ce Brassard ne serait nul autre que Joseph Brossard (Broussard), dit Beausoleil (1702-1765), figure légendaire de la résistance acadienne, transformé par les besoins du roman en symbole du patriote rusé et intransigeant qui voue une haine tenace à l'oppresseur.
- ¹⁵ Antonine Maillet, Les confessions de Jeanne de Valois, Montréal, Leméac, 1992, p. 268.

- ¹⁶ Antonine Maillet, *Mariaagélas*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2000 [1973], p. 115.
- ¹⁷ L'abbé H.-R. [Henri-Raymond] Casgrain, *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & Frère, 1888, p. 220-221.
- ¹⁸ « The *Pembroke* mutiny would become the stuff of Acadian legend », John Mack Faragher, *A Great and Noble Scheme: The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians From Their American Homeland*, New York, Norton, 2005, p. 372. C'est moi qui traduis.
- ¹⁹ Voir Emery LeBlanc, *Entretiens du village*, Moncton, Imprimerie acadienne, 1957, 148 p. Claude Le Bouthillier, *Le feu du mauvais temps*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, 451 p. Jacques Gauthier, *Oscar, Chroniques d'Acadie*, tome 2, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 1993, 430 p.
- ²⁰ Georgette LeBlanc, *Prudent*, Moncton, Perce-Neige, coll. « Poésie », 2013, 123 p.
- ²¹ Georgette LeBlanc, *Alma : une performance acadienne*, thèse de doctorat, University of Louisiana at Lafayette, 2007, p. 18.
- ²² Voir Faragher, op. cit., p. 372.
- 23 Le stoïcisme est parfois appelé « la philosophie du Portique », ou « Stoa », du nom du lieu où les adeptes de cette philosophie se réunissaient.
- ²⁴ Bethléem, op. cit., p. 277.
- ²⁵ « Jacques », ancien sobriquet du paysan français, a donné le terme « Jacquerie » qui désigne la Grande Jacquerie de 1358, et, par extension, toute révolte paysanne.
- ²⁶ Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Paris, Francopoche, 1990 [1979], 334 p. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *PLC*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.
- ²⁷ Dans *Pélagie-la-Charrette*, nous retrouvons Joseph Broussard dit Beausoleil. Devenu le capitaine mythique du navire la *Grand'Goule*, il s'est fait « Robin des Mers, attaquant les navires anglais, délivrant les prisonniers et les rendant à leur patrie » (*PLC*, 101). Après avoir participé à la guerre d'Indépendance américaine, il entre « debout par la grande porte dans la légende de son pays » (*PLC*, 316).
- ²⁸ Maillet s'inspire de l'abbé Casgrain : « Ceux des malheureux Acadiens qui ne furent pas dépossédés immédiatement devinrent la proie de ces étrangers; ils brûlaient leurs clôtures, volaient leurs bestiaux; pendant les plus grands froids de l'hiver, ils ouvraient la nuit leurs caves pour faire geler leurs provisions de pommes de terre. Ils allaient jusqu'à enlever de force les femmes dans les maisons ». Casgrain, *op. cit*₂, p. 496.
- ²⁹ Antoine-J. Léger, *Elle et lui. Tragique idylle du peuple acadien*, [Moncton, Imprimerie de *L'Évangéline* Itée, 1940], p. 202. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *EL*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

- ³⁰ Jules Boudreau, *Cochu et le soleil*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1978, 82 p. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *CS*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.
- ³¹ Dans cette pièce, l'auteur n'a pas tenté de reconstituer le parler archaïque acadien ni de transcrire « l'orthographe de *La Sagouine* » (*CS*, 8) mais de rester le plus près possible de la langue des comédiens amateurs du village de Maisonnette qui ont interprété la pièce.
- ³² Calixte Duguay et Jules Boudreau, *Louis Mailloux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994, 110 p.
- ³³ C'est dans le « Winslow Room » de la bibliothèque de l'Université du Nouveau-Brunswick qu'une partie de cet article a été rédigée. Winslow a aussi donné son nom à une rue dans la vieille ville de Frédéricton.
- ³⁴ Casgrain, *op. cit.*, p. 496.
- Dans *Cochu et le soleil*, la jeune Sophie éprouve de la pitié pour les loyalistes : « À la fin, c'est quasiment des déportés zeux itou! ». Mais comme lui explique son père : « Ah non! C'est pas pareil! Zeux, y venont par icitte zeux-mêmes, y a pas personne qui les force! [...] Pis y sont toute par familles, y sont pas séparés de leu femme pis de leu z'enfants » (*CS*, 24).
- ³⁶ « Josephine and Madam St. Pierre thought they almost saw their own banishment acted over again. Could it fail to strike them there was a day of retribution? Could the singular providence, by which so many of the very families that had given aid in driving out the Acadians, were now driven out themselves, fail to strike them as a most wonderful visitation? ». Catherine R. Williams, *The Neutral French; or, the Exiles of Nova Scotia*, Providence (Rhode Island), Published by the Author, 1841, vol. 2, p. 27. C'est moi qui traduis.
- ³⁷ Maillet, Les confessions de Jeanne de Valois, op. cit., p. 38.
- ³⁸ Antonine Maillet, Fais confiance à la mer, elle te portera, Montréal, Leméac, 2010, p. 27.
- ³⁹ Antonine Maillet, *La Sagouine*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1990 [1971], p. 154.
- ⁴⁰ Antonine Maillet, Clin d'œil au temps qui passe, Montréal, Leméac, 2019, 184 p.